

31 mai et 01 juin 2018

Université de Printemps

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes



AU PALACE DE MENTHON

74290 Menthon St-Bernard

Information : www.edara.fr m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

Possibilité de prolonger votre séjour le temps d'un week-end

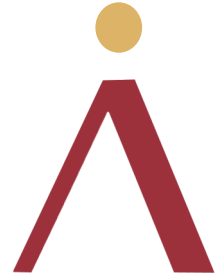
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actaliens www.actaliens.fr

1 journée = 7 heures validées - Déjeuner sur place



PROGRAMME

Droit immobilier



RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION : ACTUALITÉ, ÉVOLUTION, RÉVOLUTION ?

09:00 / 13:00 Actualisation des connaissances

Me ROBICHON Jean,

avocat spécialiste et professeur ICH GRENOBLE

L'année écoulée a été marquée par d'importantes décisions, dont certaines ne peuvent échapper à l'attention des

praticien du contentieux et du conseil en matière de responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction.

La formation proposée est une présentation thématique des principales décisions rendues, et une mise en évidence des conséquences pratiques qui en découlent.

Pratiquants et spécialistes

Outils pédagogiques

Support comprenant la référence complète des arrêts cités et le motif pertinent

Jeudi 31 mai 2018

JOURNÉE FAMILLE * : LA PRATIQUE DES LIQUIDATIONS DU RÉGIME MATRIMONIAL DANS LE CADRE DU DIVORCE À L'AUNE DE LA RÉFORME DES OBLIGATIONS
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Mme FERRE-ANDRE Sylvie

JOURNÉE DROIT DU NUMÉRIQUE * : RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES AU SEIN DES CABINETS - LES ENJEUX DE L'AVOCAT CONNECTÉ
Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Me ROCHE Thomas et Me CHABERT Alexis

JOURNÉE PROCÉDURE CIVILE : RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'APPEL ISSUE DU DÉCRET DU 06 MAI 2017 : TECHNICITÉ, CÉLÉRITÉ ET SÉVÉRITÉ
Vie professionnelle
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Me POYET Bertrand

JOURNÉE DÉONTOLOGIE ET HONORAIRES : RAPPEL DES RÈGLES APPLICABLE - FACTURATION ET DÉONTOLOGIE : PARADOXE OU SYNERGIE ?
« ou comment augmenter l'une sans entamer l'autre »
Déontologie
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Mme le Bâtonnier BLOISE Agnès et Mme le Bâtonnier LYONNAZ Patricia

Vendredi 01 juin 2018

JOURNÉE DROIT SOCIAL * : MACRON : ORDONNANCES ET DÉCRETS
Droit du travail
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Me MEYER Georges ET Me BACHELOT Luc

RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION * :
ACTUALITÉ, ÉVOLUTION, RÉVOLUTION
Droit immobilier
09:00 / 13:00
Me ROBICHON Jean

ACTUALITÉ DROIT DES SOCIÉTÉS * : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE EN DROIT DES SOCIÉTÉS, (associés dirigeants, pactes statutaires et extra-statutaires)
PREMIERS REGARDS SUR LE PROJET DE LOI PACTE 2018
Droit des sociétés
09:00 / 13:00
M. FAVARIO Thierry

« LA RÉFORME » DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS * : PRÉCISIONS ET MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LA LOI DE RATIFICATION À L'ORDONNANCE DU 10/02/2016
Droit commercial, des affaires et de la concurrence
14:00 / 18:00
M. CHENEDE François

DROIT PÉNAL * : LES NULLITÉS DE PROCÉDURE : COMMENT LES FAIRE VALOIR UTILEMENT ?
Droit pénal
14:00 / 18:00
Me SAINT-PIERRE François

Informations personnelles

6 heures de formation = 7 heures validées

journée repas compris 260 €

1/2 journée sans repas 160 €

- de 2 ans d'exercice : journée repas compris 160 € 1/2 journée sans repas 80 €

Nom : Prénom.....

Nom de votre cabinet :

Adresse :

Barreau de : Date de naissance* / / Date de prestation de serment

Téléphone : Mobile : Toque :

Email :

« enregistré sous le numéro 84691490869. cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».
Les formations signalées par un astérisque * sont validées au titre de la spécialisation
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actalians www.actalians.fr

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 15 jours
Inscription validée à réception du chèque - Places limitées
Pour toute information complémentaire, contactez Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 / m.charbon@edara.fr